LITTORAL AQUITAIN

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Risques littoraux, adaptation aux changements climatiques et approche stratégique

Arnaud GUEGUEN

Colloque - adaptation des territoires aux changements climatiques

Bordeaux 21 juin 2017

Les membres du GIP

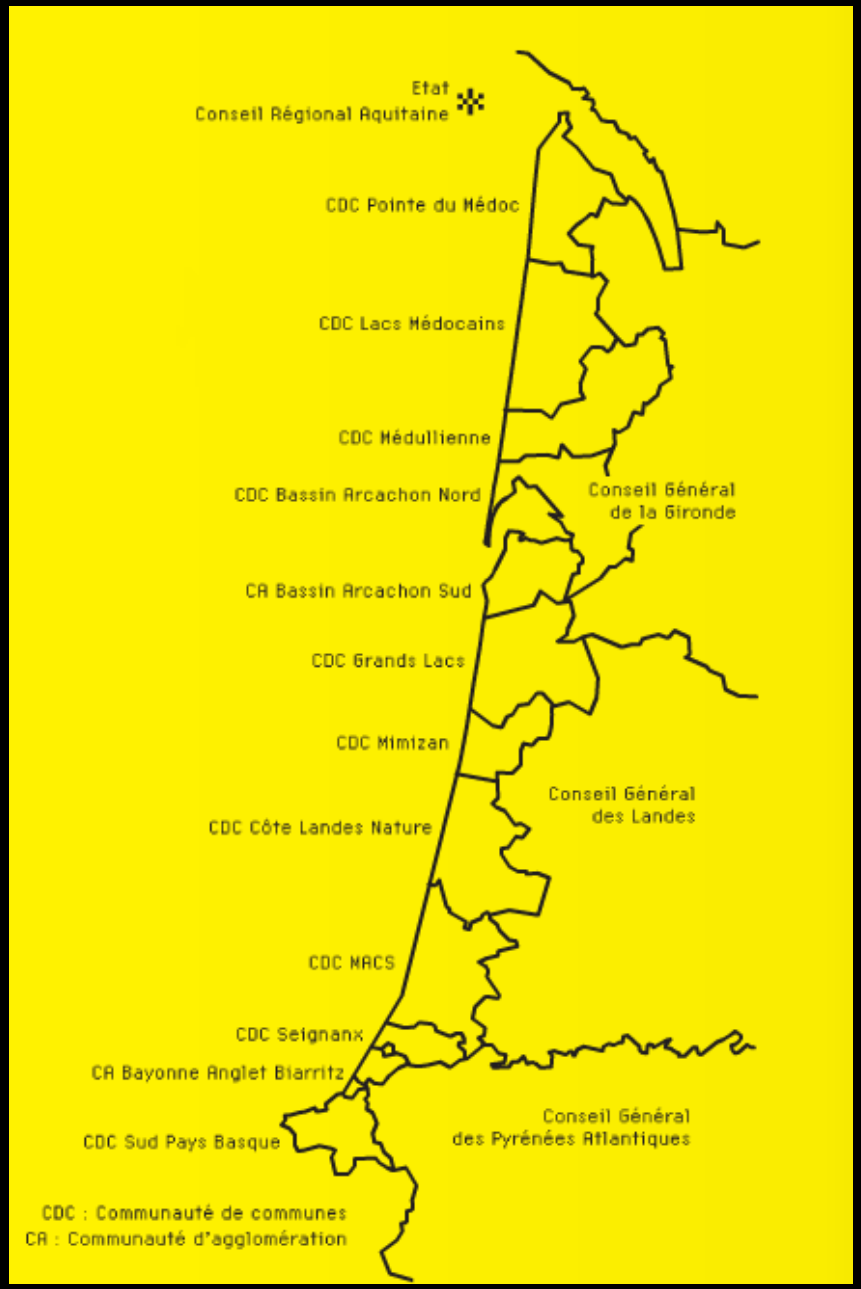

Le projet

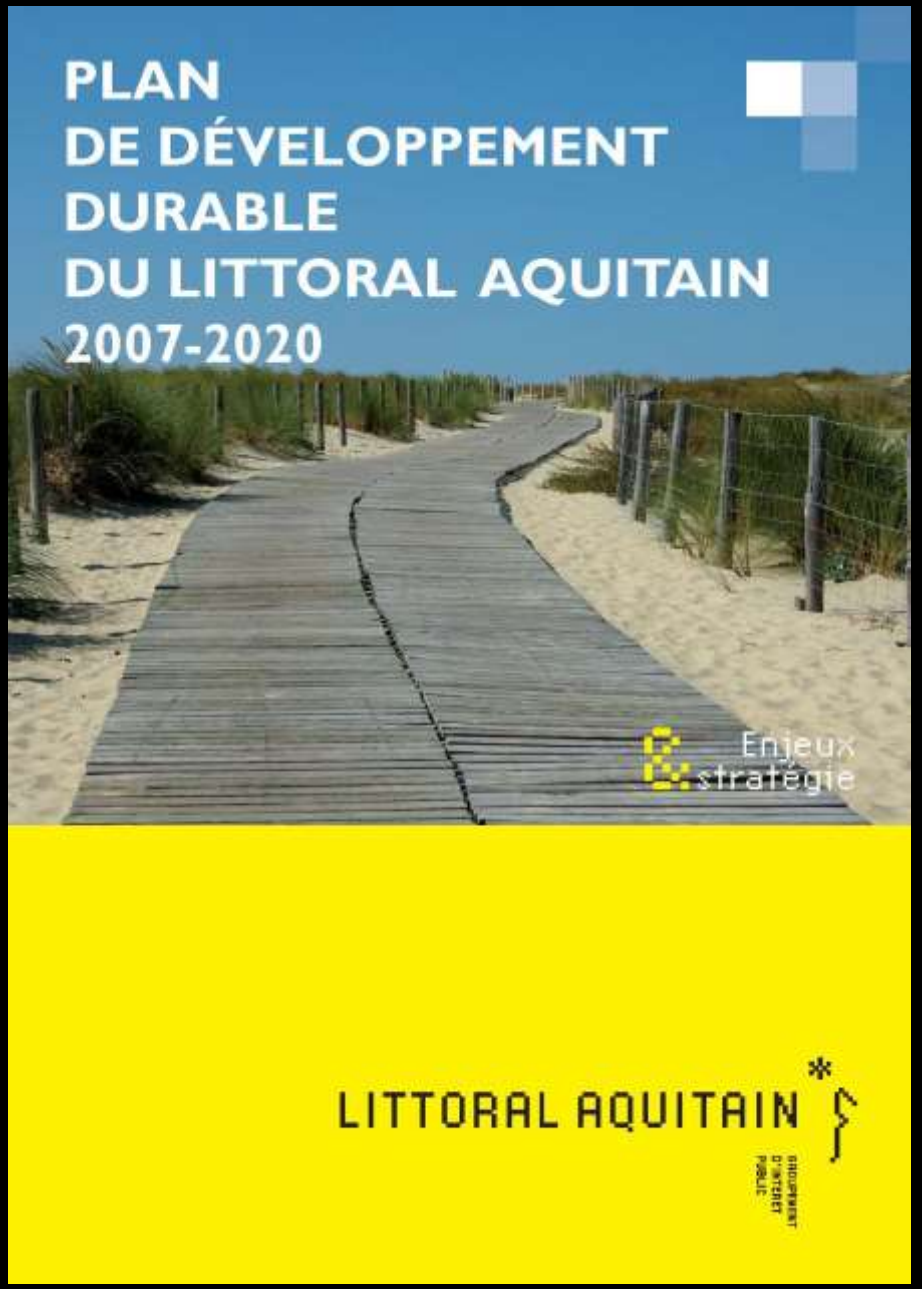

A | Risques côtiers et changements climatiques

B | La question : les territoires littoraux peuvent-ils s’adapter en adoptant des solutions fondées sur la nature ?

C | Réflexion et actions en Aquitaine

D | Conclusion et perspectives

A | Risques côtiers et changements climatiques

Risques et aléas littoraux

Aléa X Enjeux = Risque

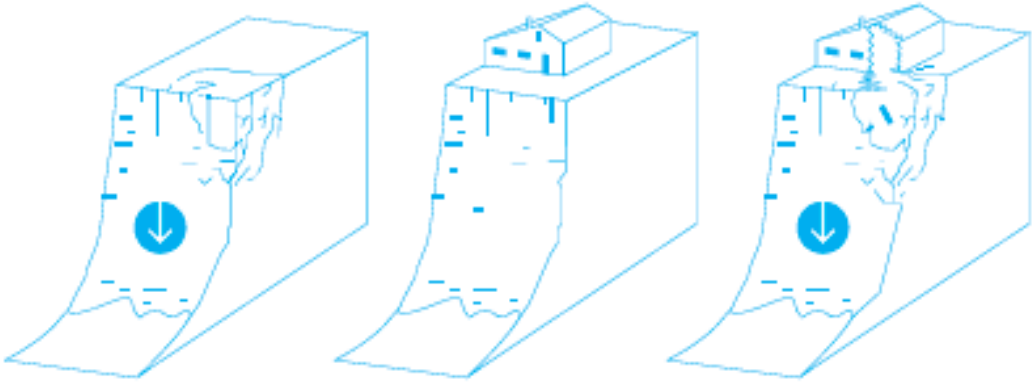

Recul du trait de côte

Érosion marine

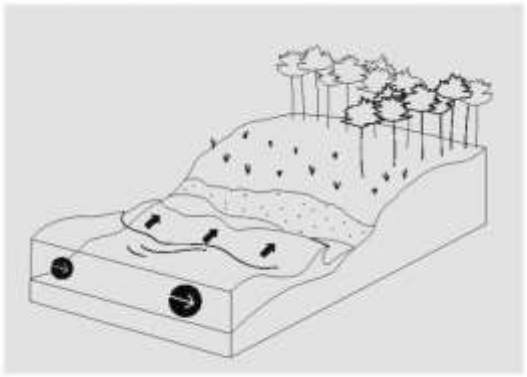

Mouvement de falaise

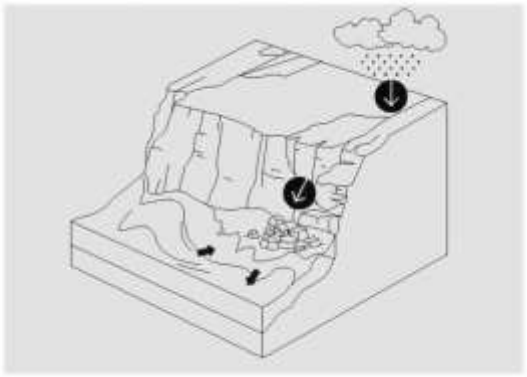

Submersion marine

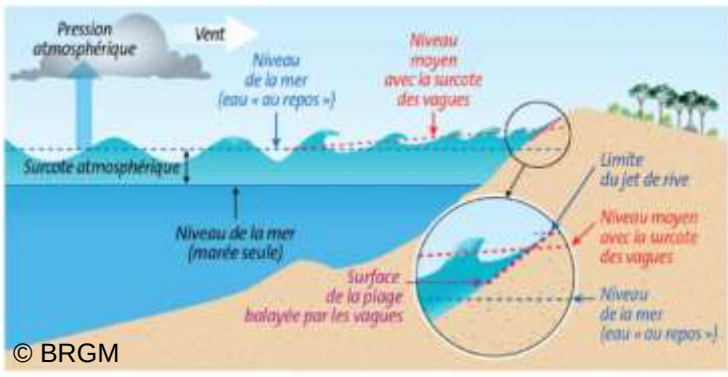

Recul du trait de côte – érosion marine côte sableuse

Recul du trait de côte

Biscarrosse - Mairie 18 mars 2014

Risques côtiers

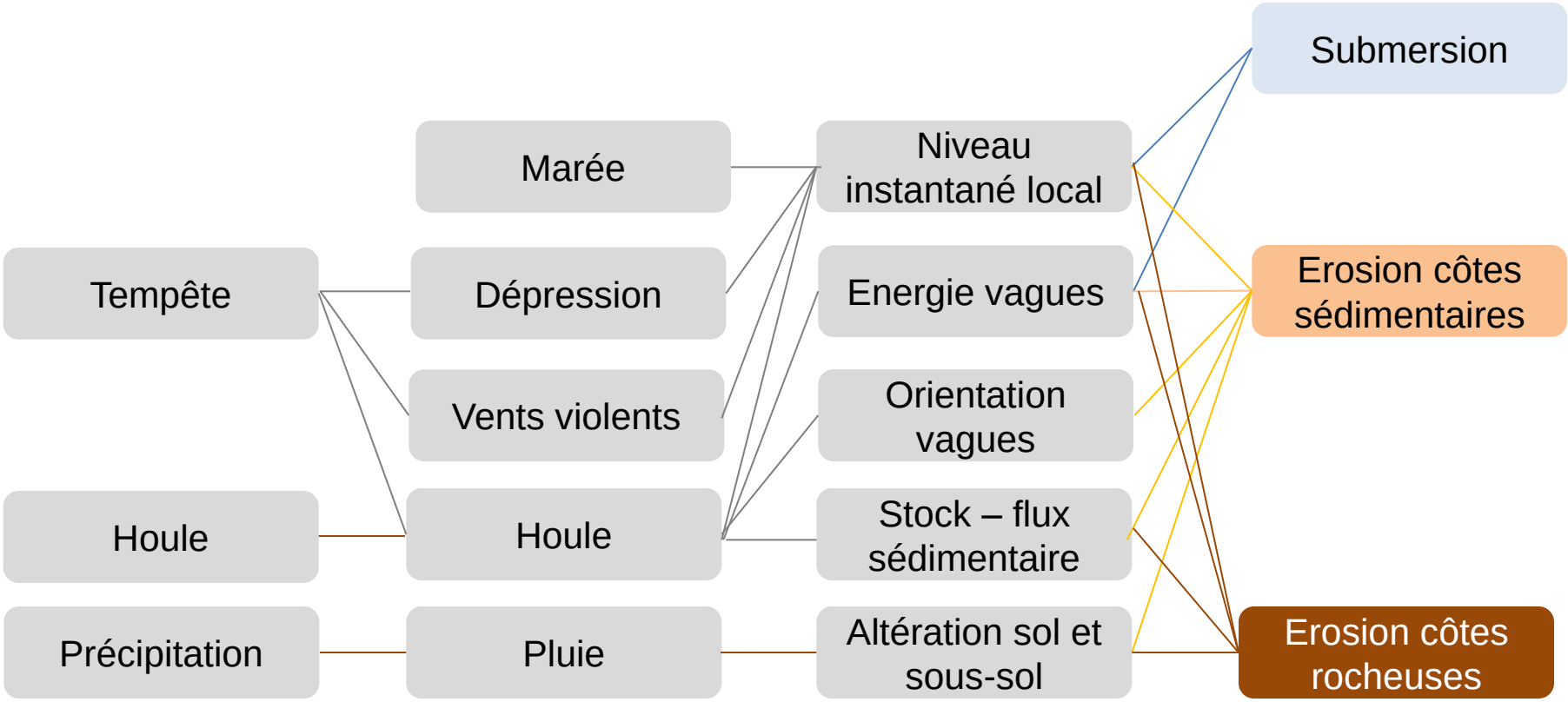

Risques côtiers et changements climatiques

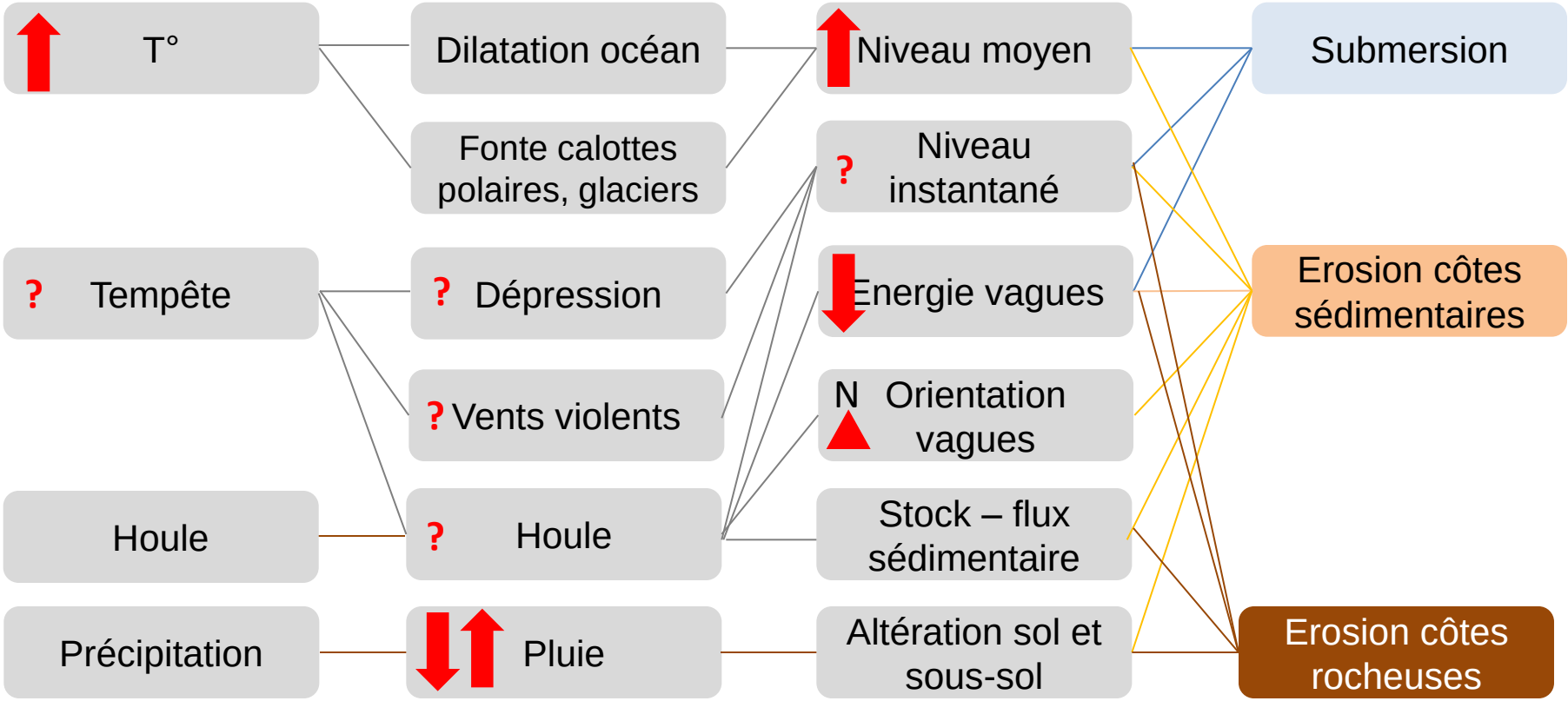

Risques côtiers et changements climatiques

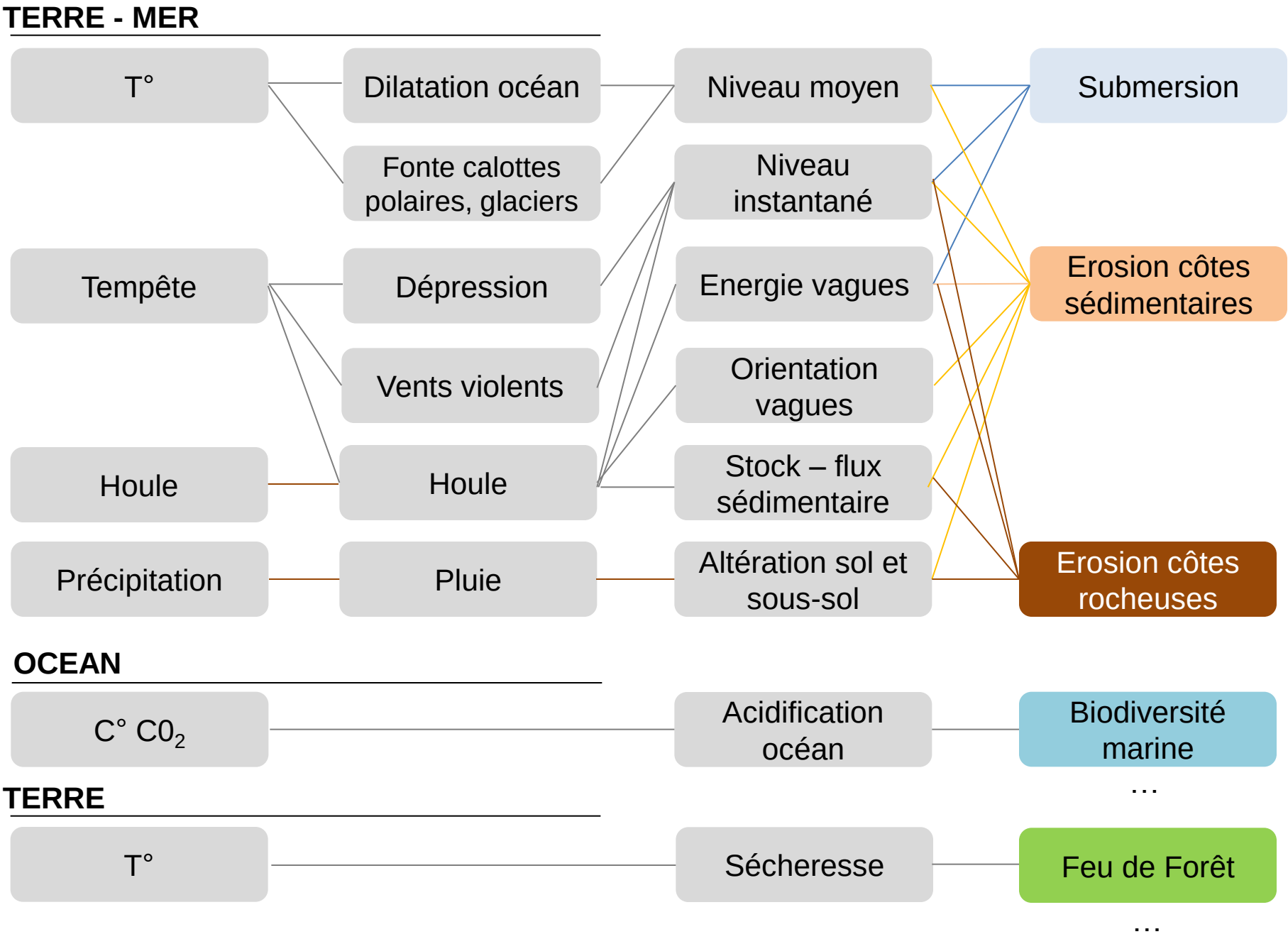

Recul du trait de côte – érosion marine côte sableuse

Recul du trait de côte

Biscarrosse - Mairie 18 mars 2014

4 modes de gestion pour faire face au recul du trait de côte

~~Inaction~~

Evolution naturelle surveillée

Accompagnement des processus naturels

Repli stratégique : suppression, déplacement ou relocalisation des biens et activités

Lutte active souple ou dure

4 modes de gestion pour faire face au recul du trait de côte

mesures d'adaptation

Ajustement permettant de modérer les dommages ou bénéficier des opportunités

~~Inaction~~

Evolution naturelle surveillée

Accompagnement des processus naturels

Repli stratégique : suppression, déplacement ou relocalisation des biens et activités

Lutte active souple ou dure

4 modes de gestion pour faire face au recul du trait de côte

dont mesures d'adaptation « douces » fondées sur la nature

Inaction

Evolution naturelle surveillée

Accompagnement des processus naturels

Repli stratégique : suppression, déplacement ou relocalisation des biens et activités

Lutte active souple ou dure

B | La question :

La territoires littoraux peuvent-ils s’adapter en adoptant des solutions fondées sur la nature ?

La relocalisation des biens et activité est-elle possible ?

En présence d’enjeux bâtis, humains ou économiques : que faire ?

En présence d'enjeux bâtis, humains ou économiques : que faire ?

lutter ou reculer ?

protéger ou relocaliser ?

Adaptation dure ou douce ?

Définition de la stratégie régionale

REPLI STRATEGIQUE

DEPLACEMENT

SUPPRESSION

RELOCALISATION = SUPPRESSION + REIMPLANTATION/RECOMPOSITION

ANTICIPEE ou URGENCE	EX NIHILO ou RECOMPOSITION URBAINE

Schéma du principe de relocalisation

RELOCALISATION = SUPPRESSION + REIMPLANTATION/RECOMPOSITION

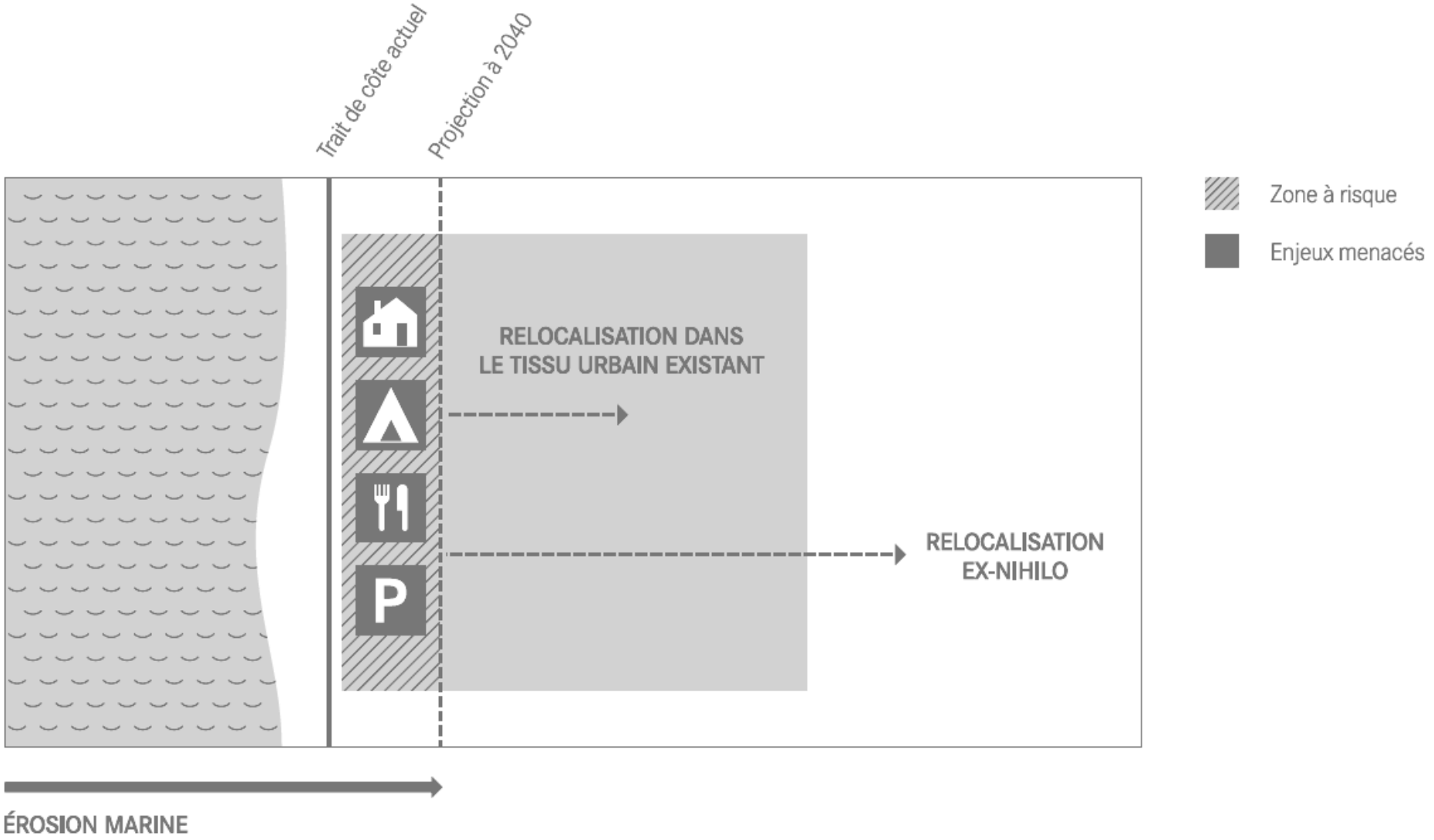

Le principe de la relocalisation : restaurer les fonctionnalités naturelles du cordon dunaire

Le principe de la relocalisation : restaurer les fonctionnalités naturelles du cordon dunaire

Aménagement souples et réversibles permettant de redonner à l'écosystème dune-plage ses fonctions d'atténuateur naturel de l'énergie des houles et de stock de sable.

C | Réflexion et actions en Aquitaine

Connaissances & blocages
pour une relocalisation sur la côte sableuse du littoral aquitain

Connaissance	Forçages	Aléa	Effets CC sur aléa	Enjeux : nombre et valeur
	Vulnérabilité	Risque / biens et personnes	Mode de gestion	
Construction du projet d'adaptation	Stratégie nationale	Stratégie régionale	ACB / AMC	Information & concertation
	Gouvernance locale	Projet porteur pour le territoire	Stratégie locale : anticipation et approche intégrée	
Mise en œuvre de la suppression	Faisabilité technique	Faisabilité juridique	Faisabilité financière	Acceptabilité
Mise en œuvre de la réimplantation	Faisabilité technique	Faisabilité juridique	Faisabilité financière	Acceptabilité

Connaissances & blocages
pour une relocalisation sur la côte sableuse du littoral aquitain

Connaissance	Forçages	Aléa	Effets CC sur aléa	Enjeux : nombre et valeur
	Vulnérabilité	Risque / biens et personnes	Mode de gestion	
Construction du projet d'adaptation	Stratégie nationale	Stratégie régionale	ACB / AMC	Information & concertation
	Gouvernance locale	Projet porteur pour le territoire	Stratégie locale : anticipation et approche intégrée	
Mise en œuvre de la suppression	Faisabilité technique	Faisabilité juridique + Faisabilité financière		Acceptabilité
Mise en œuvre de la réimplantation	Faisabilité technique	Faisabilité juridique	Faisabilité financière	Acceptabilité

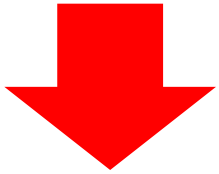

Pas de mise en œuvre
sur le littoral aquitain

L’appel à projets national

Appel à projets national « relocalisation des activités et des biens menacés par des risques littoraux »

3 cas concrets d’études en Aquitaine

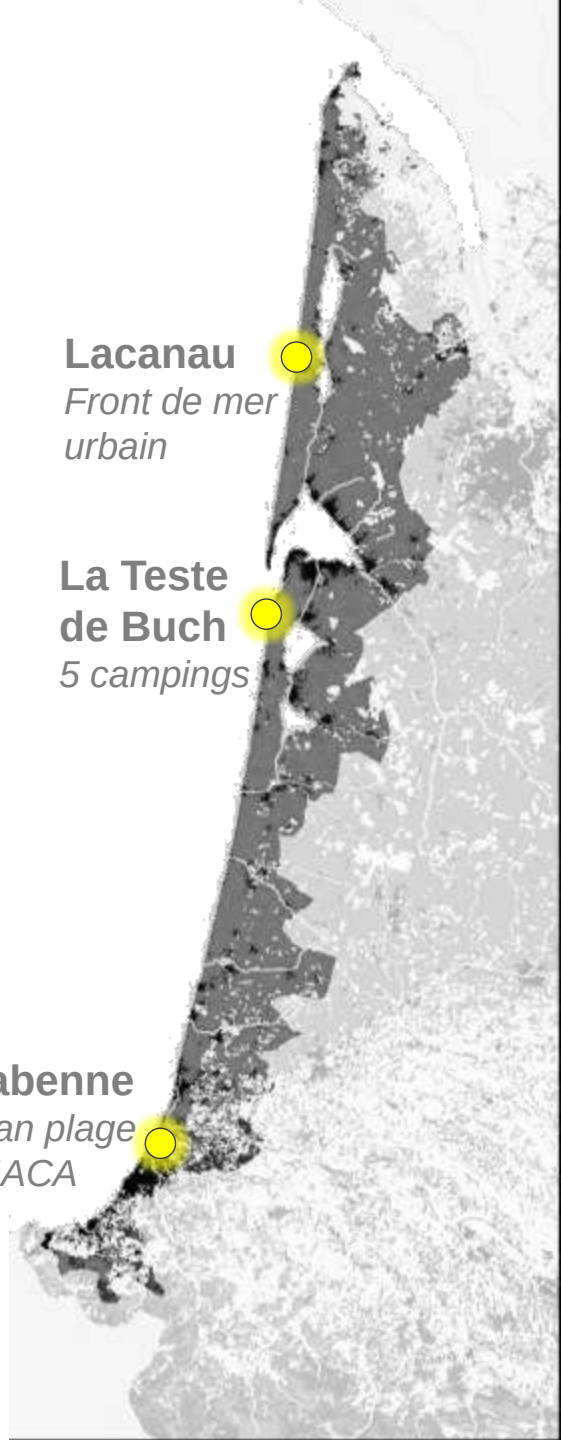

Lacanau
Front de mer urbain

La Teste de Buch
5 campings

Labenne
Plan plage MIACA

Aléa 2020-2040
de 2011

Saisonnalité des espaces publics

Etude de faisabilité de la relocalisation – site atelier de Lacanau
Enjeux – Saisonnalité des espaces publics
Rapport Erea Asca de 2014

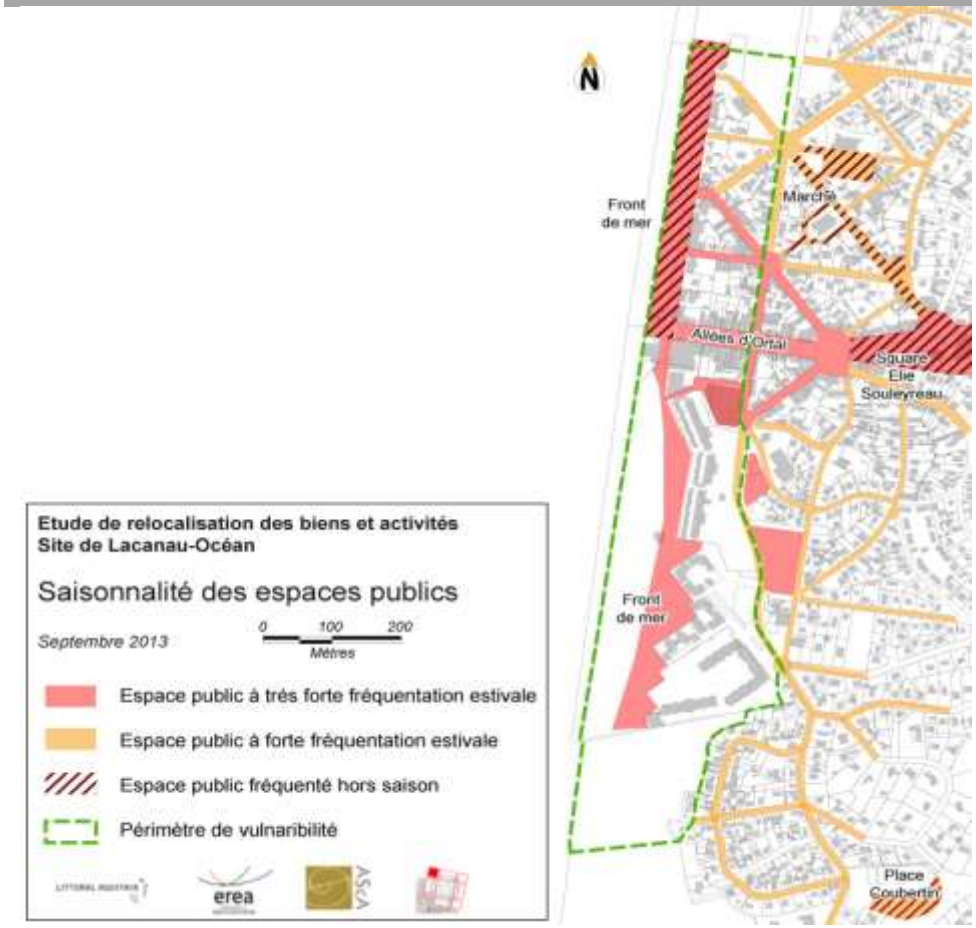

Etude de faisabilité de la relocalisation - Site Atelier de Lacanau
Périmétre de vulnérabilité à 2100

Légende

- Perimetre vulnerabilité 2100 - EREA et ASCA, 2014
- 2009 - Position du trait de côte (pied de dune) mesuré en 2009 - BRGM 59095, 2011
- 2020 - Position théorique du trait de côte (pied de dune) estimée en 2020 - BRGM 59095, 2011
- 2040 - Position théorique du trait de côte (pied de dune) estimée en 2040 - BRGM 59095, 2011
- 2100 - Position théorique du trait de côte (pied de dune) extrapolée en 2100 - GIP Littoral Aquitain, 2013

DIFFUSION ET REPRODUCTIONS INTERDITES
DOCUMENT NE POUVANT ETRE UTILISE A DES FINS REGLEMENTAIRES

0 100 200 Mètres

LITTORAL AQUITAIN

Une approche prospective et participative

3 scénarios souhaitables de relocalisation, 1 scénario de relocalisation et deux scénarions de lutte active à droit constant

Situation actuelle

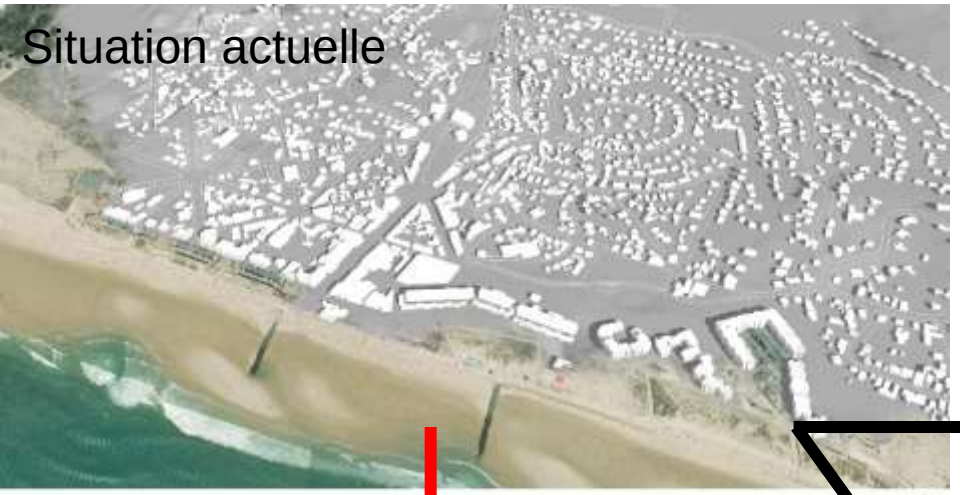

Relocalisation – Scénario A, B et C

Relocalisation à droit constant

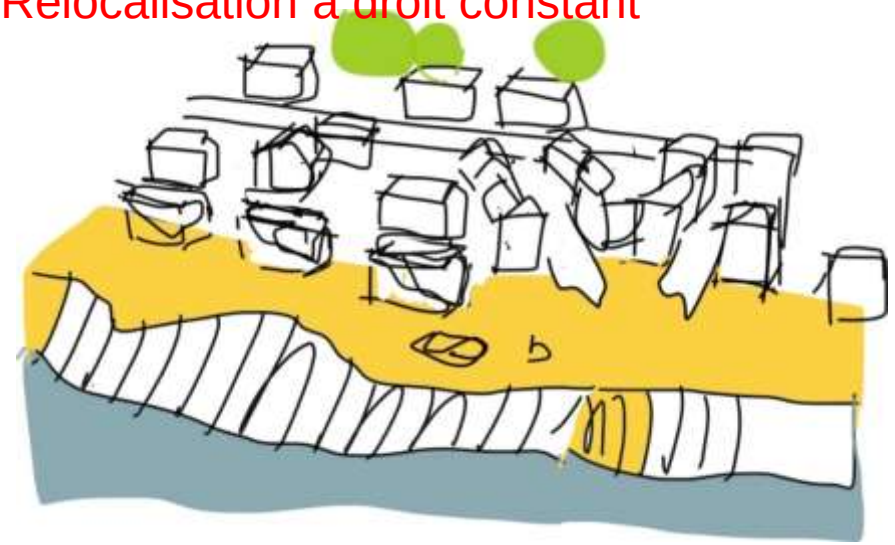

Lutte active – Scénario D, et E

Projet de territoire à l'échelle du littoral & du rétro littoral

0 – Situation actuelle

A – Cadre de vie préservé

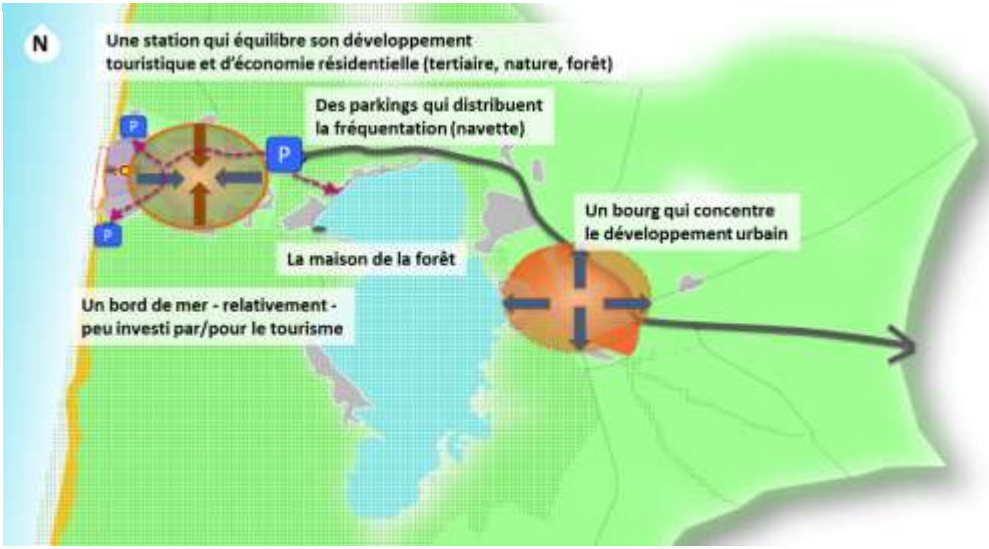

B – Glisse et nature

C – Grand Bordeaux

Les 3 scénarios souhaitables de relocalisation

0 – Situation actuelle

A – Cadre de vie préservé

B – Glisse et nature

C – Grand Bordeaux

Des coûts importants

Relocalisation

Valeurs foncières : 302 M€

Bilan financier d'une suppression par :
Acquisition « classique » : VAN de -482 M€
Acquisition « innovante » : VAN de -206 M€

Lutte active

Ouvrage 2020-2050 : 18 M€ ; 11,8m de haut
Ouvrage 2050-2100 : 50 M€ ; 15,5m de haut

Bilan financier du projet de lutte active :
VAN de -54 M€

Mais un intérêt à agir du point de vue économique

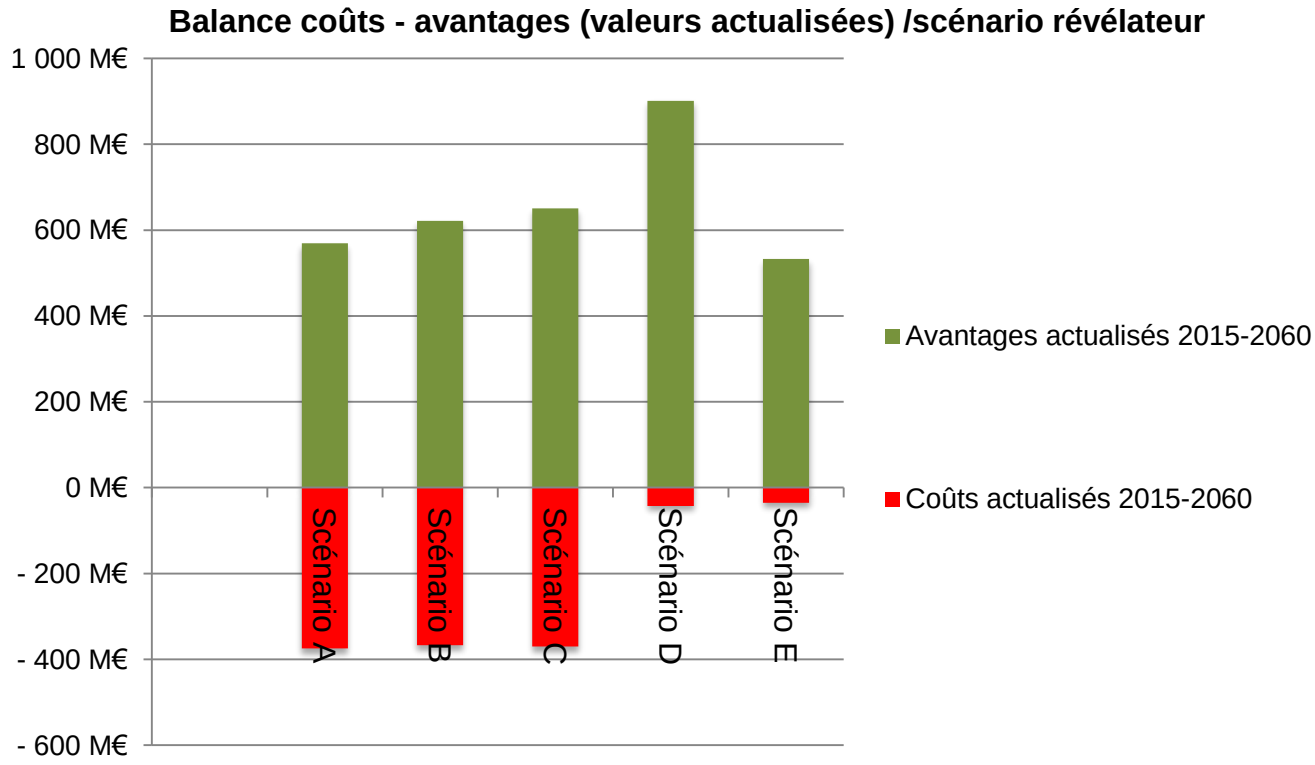

Prise en compte de la valorisation du patrimoine immobilier et des retombées touristiques des différents scénarios

	Scénario A	Scénario B	Scénario C	Scénario D	Scénario E
Analyse Couts/Avantages	**+ 336 M€**	**+ 385 M€**	**+ 446 M€**	**+ 1 089 M€**	**+ 589 M€**

Analyse Couts/Avantages positive = intérêt à agir
notamment pour les propriétaires et les acteurs économiques

Connaissances & blocages
pour une relocalisation sur la côte sableuse du littoral aquitain

Connaissance	Forçages	Aléa	Effets CC sur aléa	Enjeux : nombre et valeur
	Vulnérabilité	Risque / biens et personnes	Mode de gestion	
Construction du projet d'adaptation	Stratégie nationale	Stratégie régionale	ACB / AMC	Information & concertation
	Gouvernance locale	Projet porteur pour le territoire	Stratégie locale : anticipation et approche intégrée	
Mise en œuvre de la suppression	Faisabilité technique	Faisabilité juridique + Faisabilité financière		Acceptabilité
Mise en œuvre de la réimplantation	Faisabilité technique	Faisabilité juridique	Faisabilité financière	Acceptabilité

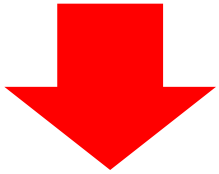

Pas de mise en œuvre
sur le littoral aquitain

Les deux principales difficultés identifiées en Aquitaine

Problème n° 1 : L'impossible suppression préventive de bien privés menacés sur la côte sableuse.

Problème n° 2 : La difficile réimplantation

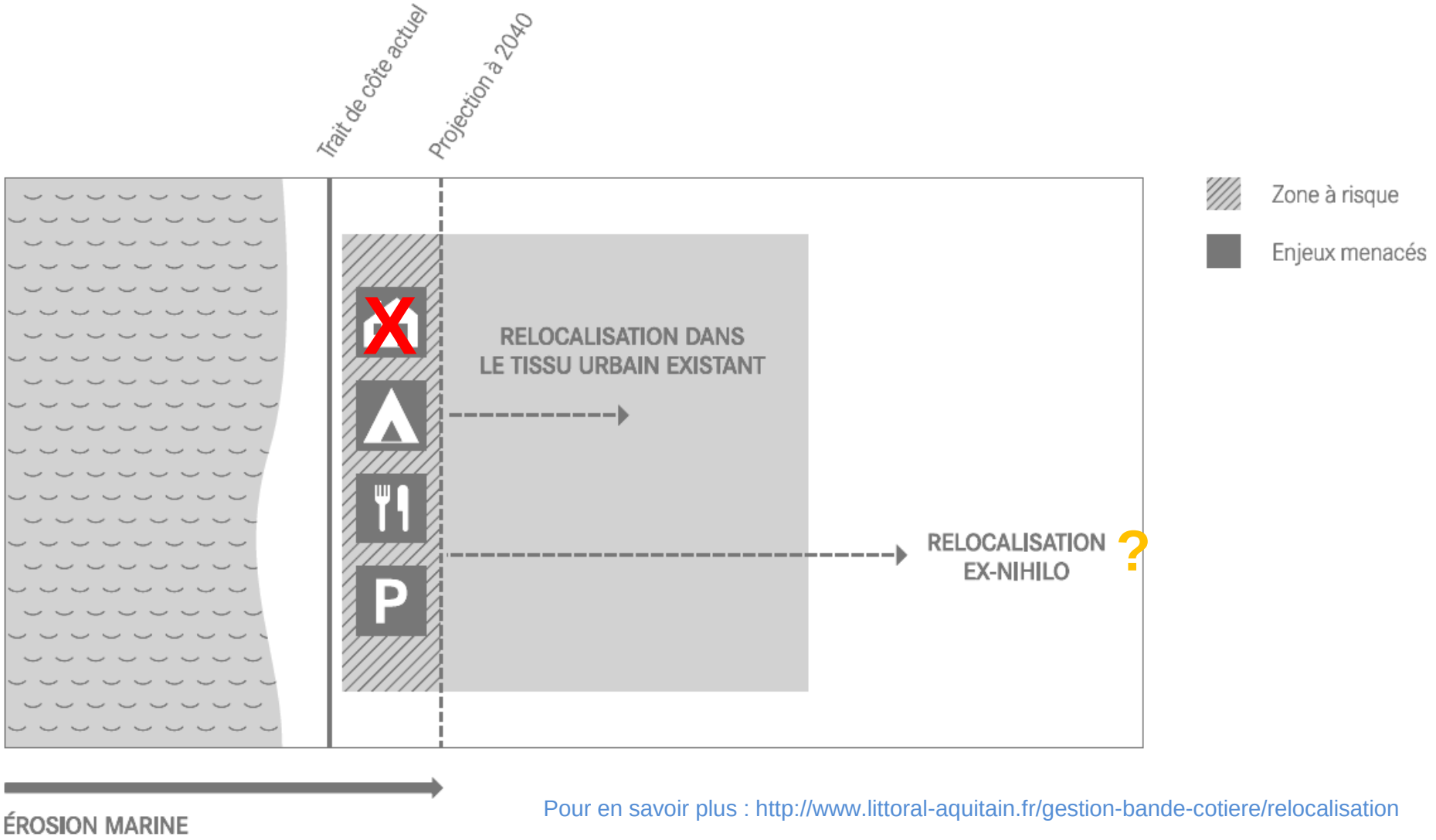

Pour en savoir plus : http://www.littoral-aquitain.fr/gestion-bande-cotiere/relocalisation

Relocalisation sur la côte sableuse du littoral aquitain
L'impossible suppression – la maîtrise foncière publique

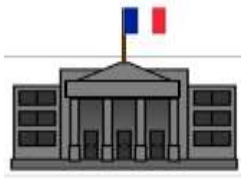

Voie 1 : PUISSANCE PUBLIQUE

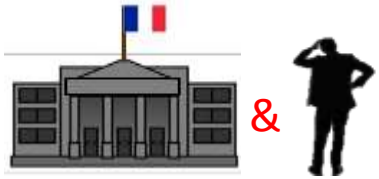

Voie 3 : PARTAGEE

Voie 2 : PROPRIETAIRE

Propriétaire privé

Pouvoir de police générale Maire/Préfet IMPOSSIBLE

Acquisition pleine propriété obligatoire

Puissance publique

Destruction & renaturation

Terrain vierge

Amiable
Expropriation
Préemption
Délaissement

Pleine propriété
Nue propriété + usufruit temporaire

Droit de la propriété privée – Déclaration des droits de l'homme et du citoyen = portée constitutionnelle

Propriétaire privé

Destruction & renaturation

Terrain vierge

Expropriation pour RNM : non éligible sur côte sableuse
Expro classique trop couteuse pour la collectivité

Pas d'outil existant

Pas d'outil existant

D | Conclusions et perspectives

Conclusion : est-ce l'incertitude scientifique qui bloque l'action ?

Connaissance	Forçages	Aléa	Effets CC sur aléa	Enjeux : nombre et valeur
	Vulnérabilité	Risque / biens et personnes	Mode de gestion	
Construction du projet d'adaptation	Stratégie nationale	Stratégie régionale	ACB / AMC	Information & concertation
	Gouvernance locale	Projet porteur pour le territoire	Stratégie locale : anticipation et approche intégrée	
Mise en œuvre de la suppression	Faisabilité technique	Faisabilité juridique + Faisabilité financière		Acceptabilité
Mise en œuvre de la réimplantation	Faisabilité technique	Faisabilité juridique	Faisabilité financière	Acceptabilité

Et ailleurs ?

Un outil mobilisable sur les côtes rocheuses : l'expropriation RNM

DIEPPE – Seine-Maritime

Déconstruite en 2015

AULT - Somme

La question centrale du financement

VIAS – Hérault

Déplacement en 2014

Lido de Sète à Marseillan – Hérault

Et ailleurs ?

La légitimité du porteur/démarche influe sur l'acceptabilité / faisabilité du projet

POINTE DU RAZ - Finistère

Hôtels, commerces et parkings déconstruits

Puis réimplantés

Conclusion

Des acquis aquitains :

- un cadre méthodologique : stratégie régionale, stratégie locale, ACB, AMC ;
- une expertise scientifique et technique : aléa avec OCA et sociologie avec IRSTEA, EPFL Pays Basque, France Domaine ;
- une mobilisation de la prospective participative pour construire un projet partagé et adapté au futur besoins locaux ;
- une consultation du public et une transparence dans l'information ;
- pas d'ambiguïté sur le projet et sa dénomination : « suppression » « relocalisation »
- une gouvernance adaptée : binôme régional (GIP) – Local (commune).

⇒ à consolider

L'anticipation permet de rendre soutenable la relocalisation
mais il n'existe pas d'outil, de financement et de compétence clairement définis pour le rendre possible sur des côtes sableuses.

⇒ le corpus législatif et financier est inadapté à la mobilité naturelle de la bande côtière.

Nécessité d'innovation dans le domaine de l'appropriation, de l'évaluation de la valeur des biens… pour rendre possible la relocalisation.

⇒ Les solutions d'adaptation au changement climatique sur le littoral ne seront (pas que) technologiques.

Des opérations lourdes, complexes et particulièrement sensibles politiquement

⇒ **nécessité de sécuriser juridiquement et financièrement les modalités d'intervention publique pour permettre un portage politique local**.

Perspectives : la proposition de loi « adaptation des territoires littoraux au changement climatique »

Reconnaissance juridique des stratégies locales de gestion bande côtière

Inaliénabilité du domaine privé des collectivités et de l'Etat

Opérations d'aménagement temporaires dans les ZAART

Outil de préemption et de délaissement
+ décote pour risque

Propriété temporaire Bail Réel Immobilier Littoral (BRILI) sur les ZAART

Clarification du rôle du fonds Barnier

ZAART : Zones d'Autorisations d'Activité Résiliente et Temporaire
permettant la réalisation de construction temporaire en fonction de l'échéance du recul du trait de côte et ce dans le respect de la loi Littoral

En savoir + : une publication dans la revue SET de l'IRSTEA

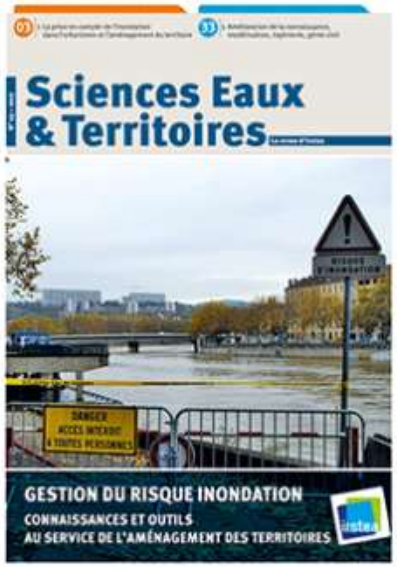

La faisabilité d'une relocalisation des biens et activités face aux risques littoraux à Lacanau

Accentuée par le réchauffement climatique, l'érosion côtière menace de nombreuses communes françaises du littoral, les obligeant à réfléchir à des stratégies d'adaptation pour assurer une prévention efficace des risques tout en maintenant leur dynamisme social et économique. À Lacanau, commune du littoral aquitain, une équipe pluridisciplinaire regroupant des scientifiques, des élus et des associations, a étudié le projet de relocaliser des activités et des biens situés dans les zones menacées. À travers la présentation de cette démarche, cet article s'intéresse à la faisabilité et à l'acceptabilité de tels projets de relocalisation ainsi qu'aux différents freins rencontrés.

La relocalisation : un concept d'adaptation aux risques côtiers fondé sur la résilience des écosystèmes

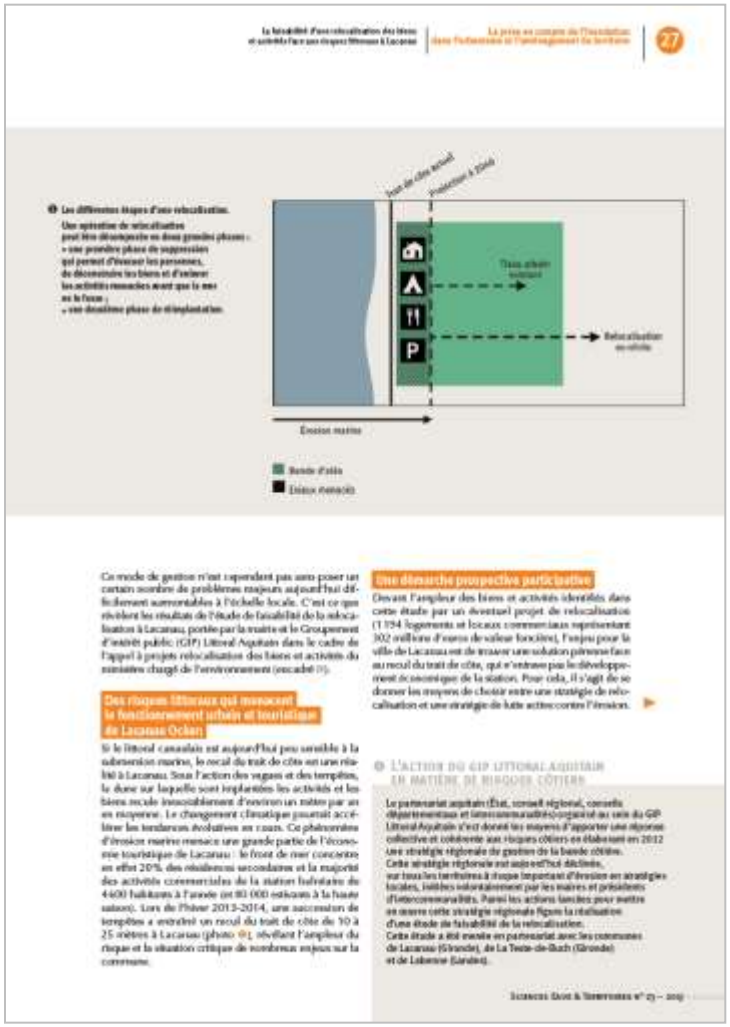

Une démarche prospective participative

Des risques littoraux qui menacent le fonctionnement urbain et touristique de Lacanau Océan

L'action du GIP Littoral Aquitain en matière de risques côtiers

http://www.set-revue.fr/la-faisabilite-dune-relocalisation-des-biens-et-activites-face-aux-risques-littoraux-lacanau

LITTORAL AQUITAIN

Merci de votre attention

+ d’informations sur : www.littoral-aquitain.fr